



Compte Rendu _ Médiation d'initiative citoyenne

Interpellation concernée : « Gare aux nuisibles »

Rappel du contexte de la médiation

Texte de l'interpellation initiale déposée le 05/07/2023 :

Sur le Village olympique, Villeneuve et Vigny-Musset, les nuisibles gâchent la vie des habitant-es. Que l'on soit propriétaires ou locataires, tous les habitant-es font face aux mêmes problématiques. Les rats s'introduisent dans les logements par les voies souterraines et les caves. Les fientes de pigeons se multiplient sur les balcons et les rambardes, et font leur nid dans ces mêmes lieux. Les cafards et les punaises pullulent dans les appartements et les espaces de vie communs.

Nous, habitant-es du secteur 6, demandons aux institutions, et notamment aux élus de la Ville de Grenoble, d'intervenir pour l'éradication coordonnée des ces nuisibles sur l'ensemble du territoire, et de soumettre des propositions pour une meilleure gestion sur le long terme.

Rappel du déroulé de la phase de médiation

La phase de médiation a pour but de rassembler les représentant-es de l'interpellation, ainsi que les élu-es et services référent-es pour la Ville sur le ou les sujets concernés. Elle a pour objectif d'approfondir les problématiques soulevées, de creuser les points de désaccord éventuels, et d'explorer ensemble des pistes de résolutions des problèmes discutés. Elle se conclut par un compte-rendu validé par toutes les parties, envoyé à l'ensemble des soutiens de l'interpellation et publiée en ligne.

Calendrier des rencontres

- Première rencontre de médiation le 21/12/2024
- Deuxième rencontre de médiation le 19/03/2024

Référent-es présent-es pour la ville de Grenoble :

- Chloé Pantel, Maire adjointe du Secteur 6 - Politique de la Ville
- Nathalie Rubin, Cheffe de service Santé Environnementale (21/12/2024)
- Amélie Desmoulin, Cheffe de projet Condition Animale (19/03/2024)
- Augustin Nallet-Direction de Territoire Secteur 6 (19/03/2024)

Représentant-es de l'interpellation citoyenne

- Chantal Ruauadel, habitante du secteur 6, quartier Village Olympique
- Zohra Chorfa, défense locataire secteur 6 CGL, membre de l'union de quartier, et du comité Fond de Participation Habitant sur le secteur 6
- Marie Annick Bel, médiatrice sur le jardin Village Olympique (excusée)

Animation

- Boris Kolytcheff, Responsable Unité Accompagnement Formation ; Service Participation et Vie associative

Prise de note et compte-rendu

- Emmanuelle Eucher, Chargée d'appui aux initiatives citoyennes ; Service Participation et Vie associative

Synthèse des échanges réunion de médiation 1

Contexte de la démarche

Depuis quelques années, les habitants du secteur 6 souffrent de la présence des rats. Cette présence est notamment visible dans la rue Duhamel et la rue Kogan du Quartier Village Olympique.

Plusieurs interpellations ont été faites aux instances de bailleurs ACTIS et SDH qui sont intervenus plusieurs fois. Il n'y a pas eu d'effet positif sur le long terme à ces interventions. En effet, les rats se reproduisent vite, nichent en bas des bâtiments et rentrent dans les appartements.

Cette présence a diverses conséquences :

- présence désagréable dans l'espace public et surtout dans les logements
- perte de certains légumes du jardin partagé
- dangers sanitaires : il y a un risque si des habitants déposent du produit raticide dans les productions potagères/ les enfants jouent avec les rats et peuvent être en contact avec les produits raticides
- perte d'énergie dans les tentatives d'élimination ou d'éloignement des rats : mettre la nourriture dans des bacs, vérifier le calfeutrage des balcons, etc.
- poids mental et conséquences psychologiques

Ce poids mental est d'autant plus grand que les rats ne sont pas les seuls nuisibles présents dans le quartier. En effet, des pigeons, cafards et punaises de lit empiètent également sur la qualité de vie des habitant-es. De plus, le traitement des cafards et punaises de lit représentent un coût financier qui peut s'avérer important.

Les porte-paroles demandent à la Ville de Grenoble s'il est possible de trouver des solutions alternatives pour diminuer la présence des nuisibles : stérilisation des rats, présence d'épineux devant les logements, pose d'appareils ultra son, pigeonniers contraceptifs pour les pigeons ?

Réponse Ville

Dans la prise en compte de la présence des animaux liminaires, il y a un équilibre à trouver entre le vivre ensemble et la condition animale.

Il apparaît aujourd'hui un déséquilibre dans la situation nommée en défaveur des conditions de vie dans les logements et dans l'espace public.

L'éradication totale des animaux liminaires paraît impossible. Pour retrouver un équilibre, il faut réfléchir à des actions avec les bailleurs et co-proprétaires, dans le cadre des travaux de réhabilitation par exemple.

Des actions ont déjà été mises en place ou sont en cours, notamment sur la question des pigeons :

- Une journée propreté en octobre 2023 avec une campagne pour éviter la prolifération des pigeons. Une communication a été faite avec la MDH pour que la campagne soit compréhensible par tous.
- La mission condition animale travaille sur une étude pour déterminer quelle solution serait la plus efficace dans la diminution de la population de pigeons : pigeonniers contraceptifs (on retire les œufs du pigeonnier) ou graines contraceptives.

Problématiques et vigilances présentées par le Service Santé Environnementale :

- Les graines contraceptives pour les pigeons peuvent présenter des risques pour les autres espèces animales. Ce risque est à étudier.
- Le manque de connaissance sur les conséquences du nourrissage des pigeons n'est pas la seule explication au fait que cette pratique perdure.
- Les animaux liminaires développent des capacités de résistances, notamment aux biocides.
- Certains objectifs de la Ville peuvent rentrer en contradiction dans leur réalisation : Par exemple, la Ville souhaite végétaliser l'espace public. Or les rats aiment se cacher dans la végétation.
- Lorsque des insectes (blattes, punaises de lit) ont envahi plusieurs logements d'une même montée il faut traiter toute la montée.

A savoir : Le service santé environnementale intervient dans la lutte anti-vectorielle, en direction principalement des moustiques tigres qui peuvent transmettre des arboviroses (dengue, zika, chikungunya). Une réflexion sur les moyens de promouvoir les bonnes pratiques / bons gestes auprès des habitants est en cours pour rats et pigeons en lien avec la condition animale. Le service peut mettre en demeure un bailleur de mandater une entreprise 3D en cas d'infestation d'une montée. L'unité 3D du service propreté urbaine intervient sur l'espace public, en cas de forte prolifération à proximité d'un équipement accueillant des publics sensibles.

Éléments sur lesquels des pistes de travail sont possibles :

- Le bâti. En effet les fissures, les conduites sans grilles et les trous favorisent l'entrée des animaux liminaires
- La végétation si elle est très dense et proche des façades, permet aux rats de se cacher voire de nicher près des habitations.

La présence des professionnels sur le terrain doit être également incitée pour une vraie identification des problématiques (trous et tranchées non rebouchés dans l'espace public, végétation dense à proximité des immeubles, traitement des trous et fissures dans les façades, grilles de protection, gestion du compost, déchets, etc...) tout comme le travail de coordination entre Grenoble Alpes Métropole, les services de la Ville de Grenoble et les bailleurs sociaux.

Remarques des portes-paroles :

- Au sein de la CGL Mme Chorfa se bat pour que ce travail de coordination se fasse. Si une action coordonnée est mise en place, elle est prête à s'investir dans ce travail.
- Les porte-paroles pensent que les bailleurs doivent être interpellés par la mairie pour qu'une action soit mise en place
- Les porte-paroles demandent quel peut être le plan d'actions

Propositions Ville

Mme Pantel propose :

- d'organiser une réunion inter-bailleurs entre les deux réunions de médiation
- de discuter avec les bailleurs pour la mise en place de visites techniques sur place
- d'organiser des visites sur l'espace public et sur le jardin partagé avec le service 3D de la propreté urbaine et/ou Nature en Ville
- de faire un retour sur l'étude concernant les pigeons
- de réfléchir à une campagne de communication
- D'organiser une action de sensibilisation collective (initialement une action de communication et de prévention propreté était prévue le 05/06/24)

Le service Santé environnementale informe que:

- La CAF peut attribuer une aide financière pour la désinsectisation
- Le CCAS peut également attribuer des aides exceptionnelles

Pour qu'une action de communication soit efficace Mme Rubin conseille de cibler des lieux et de placer des affiches au près du lieu de vie des habitant-es (dans les montées d'immeubles, les pharmacies, les MDH, par exemple)

Réaction des porte-paroles :

- Les habitant-es participent à des réunions organisées par le secteur 6 où un tour du quartier est fait. Les observations du quartier sont faites au regard d'une thématique donnée. Une visite pourrait être faite avec le territoire sur la thématique des animaux liminaires
- Les actions de communication doivent être pensées de manière à être compréhensives par tous et notamment aux personnes qui ne lisent pas le français.

Synthèse des échanges réunion de médiation 2

La présence accrue des rats et des pigeons sur le village olympique est un constat partagé par les référentes de l'interpellation et les référent-es côté Ville de Grenoble. Des éléments techniques confirme ce diagnostic. C'est pourquoi la Ville de Grenoble propose qu'une réponse collective soit apportée à cette problématique.

Retour sur l'étude de pigeons

La population de pigeons au niveau de la ville n'est pas répartie de façon uniforme. Il n'y a pas une surpopulation à l'échelle de la ville mais une surpopulation sur certains sites. Le quartier Village Olympique présente des caractéristiques qui favorisent l'implantation des pigeons. Sur le territoire de la Ville il y a 4 pigeonniers contraceptifs. Les pigeonniers favorisent une stabilisation de la population sur un endroit donné mais ne permettent pas de diminuer cette population. De plus, l'association qui gère les pigeonniers n'a pas les moyens aujourd'hui d'en gérer davantage.

Ainsi, les résultats de l'étude amènent à privilégier l'utilisation de graines contraceptives. Ces graines ne contiennent pas d'hormones qui agiraient comme des perturbateurs endocriniens et se retrouveraient dans l'eau de boisson. Le lancement de la distribution des graines contraceptives aura lieu avant la fin de l'année 2024. Afin que ces graines aient une efficacité en termes de baisse de population il est nécessaire d'agir en parallèle sur l'environnement dans lequel évoluent les pigeons. Une baisse de la population de 20 % en un an et 60 % en 3 ans est estimée.

Visites sur l'espace public

Une visite a eu lieu sur site avec le service 3D de la propreté urbaine. Une deuxième visite est prévue avec les élus au cours du mois d'avril. Suite à cette visite un plan d'action opérationnel sera établi et proposé.

Communication

- **Moyens de communication**

La direction de territoire du secteur 6 informe que des affiches de sensibilisation, sur le nourrissage des pigeons notamment, ont été créées et diffusées. Ces affiches sont sans écritures pour répondre à une nécessité de compréhension de l'ensemble des habitant-es. Les affiches pourront évoluer en fonction des retours habitant-es.

Remarques des porte-paroles : les affiches sont bien faites. Le besoin de créer des supports visuels, sans texte, a été entendu.

- **Point de sensibilisation Actis et ses locataires**

Un point de sensibilisation auprès des habitant-es locataires du bailleur actis a été réalisé le 13 mars avec la présence du bailleur. Cette démarche a été initiée dans l'idée de se rassembler et trouver des solutions collectives.

Lors de cette rencontre le message sur l'impact négatif du nourrissage des pigeons a bien été transmis. Certains locataires ont été surpris par cette information dont ils n'avaient pas tous connaissance.

- **Journée de sensibilisation**

Le territoire a commencé à réfléchir sur l'organisation d'une journée « Quartier propre »..

Idées : - réunir les bailleurs, les services techniques, les associations de défenses des locataires, les unions de quartier et les habitant-es.

- faire de l'aller vers en pied d'immeubles pour parler avec les habitant-es de la problématique des animaux liminaires et leur proposer de s'impliquer dans de futures actions.

Kamilia Shali, agente de développement à la MDH Premol, pilote les réunions sur cette journée. Le contenu et la stratégie d'action pour cette journée n'est pas encore fixée.

Question des porte-paroles :

Dans ce travail de communication, est-il possible que des informations soient transmises par les écoles ?

Réponse Ville : Des interventions par des associations et de la sensibilisation existe déjà dans les écoles (Ligue de la Protection des Oiseaux/ France Nature Environnement). Il est cependant possible de voir quels relais sont possibles dans le cadre de la coordination des services ou des cellules proximités. Informations par le cahier des écoles, la plateforme famille, panneaux de communication?

Lien avec les bailleurs sociaux

Un premier lien a été fait entre la Ville de Grenoble et Actis. Des décalages dans l'évaluation de la situation ont été notés par la Ville. La Ville a pu cependant échanger sur la nécessité d'effectuer des travaux dans les parties communes et les caves. Cependant, si un plan d'action est mis en œuvre par Actis, la Ville de Grenoble n'aura pas de maîtrise sur celui-ci. Concernant le bailleur SDH (Société Dauphinoise pour l'Habitat), il n'y a pas eu de lien établi pour le moment.

La Ville expose l'idée d'une mallette d'arrivée des nouveaux locataires qui pourrait être fourni par les bailleurs et servirait d'outil de sensibilisation.

Remarque des porte-paroles :

Lors de la rencontre du 13 mars les locataires d'Actis ont eu des difficultés à se faire entendre et à s'exprimer comme ils le souhaitent sur la présence des rats. Avec le bailleur SDH le dialogue n'est pas encore ouvert.

D'autre part il est nécessaire qu'un lien soit fait avec les autres bailleurs de la Ville et sur un territoire plus large que le Village Olympique. En effet, si une éradication des animaux liminaires est réalisée sur une seule zone, la problématique se répétera.

Question des porte-paroles :

-Est-il possible que la Ville fasse un tour des logements avec les bailleurs pour constater les dégâts engendrés par les rats ?

Réponse Ville : La ville ne peut pas établir de diagnostic sur le bâti des bailleurs. Les réparations nécessaires correspondent à un devoir des bailleurs. La Ville peut cependant les inciter à se rapprocher des habitant-es sur cette question par un courrier officiel. Cependant, il semble plus pertinent de continuer le travail de mise en lien avant cette action.

Le jardin

La mission condition animale propose des pistes pour freiner l'accès des rats dans le jardin :

-travail sur l'étanchéité du bac à compost : la zone compost est une zone qui attire et une zone de nichage potentielle

-ranger l'espace : les rats aiment se cacher et passer d'un abri à un autre

Concernant la possibilité de planter de la menthe poivrée et des cactus pour repousser les rats, cette solution s'avérerait peu efficace.

Suites de la médiation :

- Un temps spécifique sur le jardin sera organisé d'ici début juillet par la mission Condition Animale et le service Nature en Ville avec la présence des jardiniers et la responsable du jardin.
- La Ville de Grenoble poursuit le travail de mise en lien avec les bailleurs sociaux Actis et SDH
- Un bilan de la médiation sera proposé par le service Participation et Vie Associative début octobre